AUTORISATION D'ABATTAGE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

Service de l'environnement et du développement durable
8106, rue de Belle-Rivière,
Mirabel (Québec) J7N 2V8
(450) 475-2006

Informations importantes

- ✓ Si l'abattage est nécessaire dans le cadre de travaux, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme : 450-475-2007 ou info.urbanisme@mirabel.ca
- ✓ Si l'arbre est dans l'emprise de rue, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics : 450-475-2005 ou info_TP@mirabel.ca

Identification du demandeur

Prénom :	Nom :
Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

Identification du propriétaire (à remplir si différent du demandeur)

Prénom :	Nom :
Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

Emplacement visé par la demande

Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :

Motif de l'abattage de l'arbre ou des arbres

- ✓ Veuillez attribuer un numéro unique à chaque arbre concerné et indiquer l'essence si vous la connaissez, ou encore conifère ou feuillu. Ce numéro devra être indiqué sur le plan de localisation.
- ✓ Aucune autorisation ne sera donnée pour les motifs suivants :
  - L'arbre est à l'origine de la perte de sève, de feuilles, d'aiguilles, de fruits, de graines ou de noix ;
  - L'arbre est l'hôte d'insectes ou d'animaux non nuisibles à sa santé ;
  - L'arbre fait de l'ombre ou est situé à proximité d'un bâtiment ;
  - Pour l'unique motif qu'il sera remplacé par un autre arbre.

Arbre numéro / essence / emplacement	**Motifs**
No 1 :	
No 2 :	
No 3 :	
No 4 :	
No 5 :	
No 6 :	
No 7 :	

AUTORISATION D'ABATTAGE

FORMULAIRE DE DEMANDE
D'AUTORISATION

Service de l'environnement et du développement durable
8106, rue de Belle-Rivière,
Mirabel (Québec) J7N 2V8
(450) 475-2006

Localisation de l'arbre ou des arbres à abattre

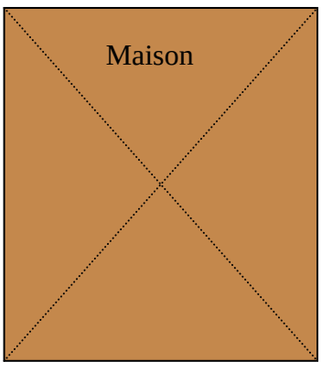

Emprise de rue

Rue

Déclaration du demandeur et signature

☐ Je certifie que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts. Je m'engage à remplacer les arbres abattus, tel que requis dans l'autorisation d'abattage délivrée par la Ville, et à transmettre à la Ville une photo de chaque nouvel arbre planté, accompagnée d'une copie de la facture attestant leur achat.

Signature du demandeur :	Date :

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimer et signer à la main le formulaire dûment rempli ou remplir le formulaire en ligne.
2. Réunir les documents requis et transmettre votre demande par courriel à l'inspecteur responsable de votre dossier. Si aucun inspecteur ne vous a encore été assigné, veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante: infoenvironnement@mirabel.ca

DOCUMENTS À FOURNIR

- ✓ Une ou des photos démontrant clairement la situation, dont une photo montrant l'arbre ou les arbres dans leur entièreté. Les arbres doivent être identifiés selon le numéro que vous leur avez attribué.
- ✓ Croquis de votre terrain identifiant :
  - L'emplacement de tous les arbres présents à proximité des arbres visés par la demande d'abattage. Seuls les arbres pour lesquels une demande d'abattage est formulée doivent être identifiés à l'aide d'un numéro.
  - Les arbres à abattre à l'aide d'un cercle.
- ✓ Tous autres documents en votre possession qui vous semblent pertinents pour l'analyse de votre demande (ex : rapport d'un arboriculteur ou d'un ingénieur forestier)
- ✓ Si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une procuration signée par le propriétaire doit être jointe à la demande. Dans le cas d'une copropriété, une procuration officielle émise par le syndicat de copropriété est requise.

NOTES

1. La Ville de Mirabel se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet.
2. Le présent formulaire ne constitue pas une autorisation d'abattage.
3. Il est de votre responsabilité que votre projet respecte la règlementation en vigueur.

Pour consulter le règlement de zonage U-2300 :

https://mirabel.ca/uploads/2._Ville/2.5_Reglements/2025/1_-_ZONAGE_U-2300_(U-2665_le_2_mai_2025).pdf